



ROTARY CLUB DE BEYROUTH

Doyen du District 2452



LE BULLETIN

Volume 94 N°36

Année Rotarienne 2024 – 2025

Réunion du Lundi 12 Mai 2025

Présidente du R.I. :	Stephanie Urchick
Gouverneur du District :	Hussain Al Jaziri
Déléguée du Gouverneur :	Mona Kanaan
Assistant du Gouverneur :	Naji Audi
Président du RC Beyrouth :	Mounir Douaidy
Secrétaire du RC Beyrouth :	Aïda Cherfan

Devise du Président du RI pour l'année 2023-2025 : 'La Magie du Rotary'

Thème du District 2024-2025 : 'Go Green'

LE PROTOCOLE

Étaient présents

19 Rotariens du RCB

AMATOURY Antoine (PP)
ARIS Toufic (PP)
BASSIL Elie
BASSOUL Aziz (PP)
BIZRI Zouhair (PP)

BOUDOUKIAN Meg (PP)
CHERFAN Aida (PP)
CHOUEIRI Nicolas (PP)
CODSI Reine (PP)
DAOUD Aida (PP)

DEBAHY Pierre (PP)
DOUAIDY Mounir (P)
GHANDOUR Misbah
HAMAM Mimi (PP)
KALDANY Savia (PP)

MAHMASSANI Malek (PP)
NASR Samir (PN)
SALLOUM Zalfa
TEYROUZ Naïm

Les Rotariens Visiteurs

- P. Haytham Kurdi du RC Beirut Cosmopolitan ;
- PP Salwa Choucair du RC Beirut Center.

Les Rotaractiens

PE Joanna Farah, Hussein Amhaz et sa sœur Nadine, du Rotaract Club de Beyrouth.

Les invités

- M. le Juge Imad Kabalan, le conférencier, et son épouse M^{me} Mona Kabalan, invités du Club ;
- M. & M^{me} Safwan Kuzbari ainsi que M. Tarek Mekkaoui, invités du P. Mounir Douaidy ;
- Dr Elie Assaf, invité de PP Reine Codsi ;
- M. & M^{me} Ghassan Balit, invités de PP Savia Kaldany.

Les conjoints

M^{mes} Roula Douaidy et Fadia Ghandour ainsi que Dr Georges Cherfan et M. Nicolas Kaldany.

Annonces

Prochains évènements du Club

- Lundi 19 mai à 13h30 au Palm Beach - Assemblée du Club (seuls les membres sont admis) ;
- Jeudi 22 au samedi 24 mai - Conférence du District à Dubaï ;
- Lundi 26 juin à 13h30 au Palm Beach - Camaraderie - Les Rotaractiens vont parler de leur expérience lors du récent séminaire Ryla à Ehden ;
- Samedi 31 mai - Sortie à Ammik - Visite des réserves - déjeuner à Tawlet ;
- Lundi 2 juin à 18h au Gabriel - Conférence de M. Ramzi El Hafez, PDG 'Lebanon Opportunities' et 'Infopro', sur 'La Situation Économique au Liban' ;
- Samedi 5 juillet à 13h30 au restaurant Ksara - Passation de Pouvoir entre les Présidents Mounir Douaidy et Antoine Sacy, précédée par une visite et dégustation des vins de Ksara (bus disponible).

Le courrier

- Mardi 13 mai à 19h - Réunion virtuelle organisée par RC Aley West : Conférence P. Emil Moawad : 'Youth in Rotary & Dual Membership' suivant les détails du 'Calendar of Events' envoyés par email à tous les membres ;
- Le calendrier de tous les évènements du Rotary envoyé par PP Samar Saab.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Mounir Douaidy a présidé cette réunion statutaire de fin de journée qui accueillait le juge Imad Kabalan pour une conférence sur : 'La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme'.

Après le mot d'accueil, le Président a cédé la parole à la cheffe du protocole, la PP Savia Kaldany, pour les annonces et le courrier reçu.



Le P Douaidy a brièvement présenté le juge Kabalan :

« Le juge Kabalan a obtenu les deux baccalauréats français et libanais du Lycée franco-libanais et en 1977 un diplôme de l'USJ en droit libanais et français.

À l'université Jean Moulin à Lyon, il a complété son Master en droit pour la gestion des Affaires avant de rentrer au Liban pour mener une carrière judiciaire particulièrement riche.

Jusqu'en 1994 : Conseiller juridique auprès du ministre des Affaires Étrangères (M. Farès Boueiz) ; ensuite membre du Tribunal de Première Instance de Beyrouth, puis il a poursuivi sa carrière de juge pendant 28 ans. Juge pénal unique à Beyrouth ; conseiller au tribunal correctionnel de Beyrouth ; conseiller à la chambre d'accusation à Beyrouth ; juge d'instruction au Mont-Liban ; procureur général auprès de la cour de cassation.

Il est spécialisé dans les domaines suivants : La récupération des fonds usurpés ; la lutte contre le blanchiment d'argent ; la lutte contre le terrorisme ; extradition des criminels et leur remise aux autorités judiciaires.

En 2015, il a été désigné comme point de liaison pour le Liban auprès de la Cour Européenne dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Il a aussi représenté le parquet de cassation devant le Conseil judiciaire ; il a également représenté le parquet de cassation au sein de la commission nationale de coordination pour la lutte contre le financement du terrorisme.

Actuellement, il est membre du Conseil d'administration de la banque IBL et président de la Commission de Conformité de cette banque.

Par ailleurs le juge Kabalan est issu d'une famille de Rotariens ; son père a été membre du RCB pendant plusieurs années et Président en 1963-1964. »

~~~~~

Après avoir remercié le RCB de son invitation, le juge se dit ravi de voir que le Rotary admet des dames parmi ses membres, alors que du temps de la présidence de son père, le RCB n'en comptait aucune.

*« Je vais parler de mon expérience personnelle de 13 ans au sein de la cour de cassation où je représentais en même temps le parquet auprès de la cour de justice qui est une cour suprême au Liban où les cas très importants sont déférés devant cette cour par décision prise en conseil des ministres : L'explosion qui a détruit deux mosquées à Tripoli et le conflit à Nahr el Bared au nord du Liban (147 libanais tués).*

*Je suis ensuite nommé avocat général auprès de la cour suprême pour le jugement des parlementaires et des ministres ; mais c'est un tribunal qui n'a jamais vu le jour.*

*Je vais d'abord définir ce qu'est le blanchiment d'argent. Cette expression est d'origine américaine et date de 1920 : C'est le fameux brigand Al Capone, qui avait des blanchisseries à Chicago à travers lesquelles il écoulait l'argent sale de la drogue.*

*Le Liban est signataire de plusieurs traités bilatéraux avec plusieurs pays ; ils lui permettent l'entraide judiciaire dans le domaine pénal ; le premier traité a été signé en 1929 avec l'Iraq. En 1939, avec la Turquie et le tout dernier, il y a deux ans, avec la Russie (par exemple un criminel libanais condamné en Russie pour 20 ans de prison peut écoper sa peine dans son pays). Si un traité n'est pas signé entre deux pays, on travaille sur la base d'un mutuel consentement. Nous avons un traité avec la Belgique, la Bulgarie et l'Italie mais pas avec la France ou les E.U.*

*La peine est de 7 ans d'emprisonnement pour le blanchiment d'argent, mais il y a des délits et des crimes. La peine de délits ne peut excéder 3 ans d'emprisonnement ; par contre la peine de crimes peut aller jusqu'à la peine de mort qui nécessite au Liban 3 signatures : celle du président de la république, celle du premier ministre et celle du ministre de la justice.*

*Le Liban était doté en 1956 du secret bancaire absolu ; c'est la loi de Raymond Eddé (éminent juriste) ; une loi hermétique. Malheureusement les événements du 11 septembre 2002 ont chambardé la notion de secret bancaire ; à la suite du GAFI nous avons été obligés de promulguer une loi 318 publiée en 2001. Le blanchiment d'argent est toujours lié à un autre crime : Culture et commercialisation de drogues, actions de malfaiteurs, argent découlant du terrorisme (vol d'une banque), commerce d'armes ou falsification de la monnaie.*

*Le classement des pays :*

- Liste Blanche : Taux de crimes très bas. (Les pays nordiques en majorité)
- Liste Noire : (Corée du Nord et Myanmar)
- Le GAFI a mis le Liban sur la liste grise et le FMI voulait absolument l'aider à se blanchir.

*Le 24-11-2015 : Nouvelle loi 44 sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme à laquelle furent ajoutés : Le proxénétisme, le trafic humain, la contrefaçon, la piraterie, les crimes écologiques, l'extorsion, les meurtres contre rançon, l'évasion fiscale (source de blanchiment d'argent).*

*Il y a deux types de financement du terrorisme : 1- Low cost : c.a.d. de fausses ONG qui commettent des crimes. 2- Majeurs : comme exemples, le financement de l'explosion des deux mosquées à Tripoli, ou le recouvrement de biens volés (cas de Leila Traboulsi lors du printemps arabe) - 24 millions d'euro dans une banque libanaise qui ont été rendus à la Tunisie.*

*Qui peut divulguer les secrets bancaires ?*

*Une commission spéciale, 'Special Investment Committee', à la Banque Centrale présidée par le Gouverneur de la Banque Centrale qui a un Secrétaire Général (qui a été d'ailleurs, à un moment donné, secrétaire général du Egmont Group, association de 147 pays qui donne des conseils pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme).*

*Quand cette Commission avait des doutes sur de l'argent sale, le dossier était soumis à la cour de cassation pour investigation. »*

~~~~~

Question : Quelles sont selon vous les lacunes législatives et institutionnelles pour sortir de cette liste grise et réinstaurer la confiance ?

Réponse : C'est le premier ministre et le président qui peuvent exercer une pression sur les banques pour le recouvrement des dépôts des Libanais ; d'après mes connaissances la plupart des banques ont acheté des euro bonds avec l'argent des dépositaires. Nous avons une dette de 70 milliards...

Question : Pourquoi les États Unis accusent les autres pays de blanchiment d'argent, quand New York en est le noyau ?

Réponse : Qui donne, ordonne.

Le P Mounir Douaidy a chaleureusement remercié le juge Kabalan et lui a remis au nom du RCB le livre du 90^{ème} anniversaire du Club.

La réunion s'est achevée autour d'un cocktail dînatoire à 19h30.




